

3.—Cas déclarés de certaines maladies à déclarer et taux par 100,000 habitants
(population estimative), par province, 1953—fin

N ^o de la liste int.	Maladie	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qué.	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Total
056	Coqueluche.....	2-6	66-0	206-6	5-4	91-8	32-1	26-2	45-3	109-8	58-2	63-6
055	Diphthérie.....	0-8	0-9	0-9	0-6	1-6	0-2	0-5	0-6	2-4	0-7	0-9
045-048	Dysenterie ¹	—	17-9	—	—	3-1	3-6	3-5	5-9	4-6	47-9	7-1
046	ambienne.....	—	1-9	—	—	0-3	0-2	—	0-3	0-2	0-1	0-2
045	bacillaire.....	—	16-0	—	—	2-8	3-4	3-5	5-6	4-4	47-8	6-8
082	Encéphalite infectieuse ²	—	—	0-9	—	—	0-2	1-5	1-4	0-2	0-3	0-3
044	Fièvre ondulante ³	—	0-9	—	0-7	2-1	0-4	1-5	0-2	0-2	0-4	0-9
480-483	Influenza épidémique ⁴	3-1	2,768-9	744-2	7-8	—	17-5	32-0	5-6	21-3	65-7	68-5
020-039	Maladies vénériennes.....	129-8	35-8	93-5	40-7	112-9	64-8	166-9	172-0	271-8	267-1	123-4
020-029	Syphilis.....	23-8	13-2	20-5	10-9	29-8	15-1	10-8	13-6	15-3	19-3	19-6
030-035	Blennorrhagie.....	106-0	22-6	72-5	30-8	83-1	49-7	155-9	158-3	256-5	247-1	103-6
036-039	Autres ⁵	—	—	0-5	—	—	0-1	0-2	0-1	—	0-7	0-1
057-0	Méningite méningococcique.....	3-7	—	1-5	3-0	0-9	2-0	4-4	4-6	0-7	3-4	2-0
089	Oreillons.....	29-2	190-6	365-9	60-3	144-4	301-8	128-8	175-8	166-2	656-0	246-0
080	Poliomyélite épidémique.....	60-8	10-4	4-7	16-4	11-4	45-7	286-4	139-6	146-9	64-8	60-2
085	Rougeole.....	84-1	317-9	383-6	9-1	210-4	454-1	351-7	648-8	731-2	621-2	392-2
086	Rubéole ⁶	1-3	—	50-7	22-2	15-2	53-6	5-6	82-9	415-1	89-0	66-0
050	Scarlatine.....	140-5	348-17	9-2	88-2	84-1	70-4	61-1	104-9	195-2	180-5	95-2
087	Varicelle.....	42-3	250-9	289-3	10-8	226-2	426-2	186-3	327-1	332-6	558-5	321-6
084	Variole.....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
001-019	Tuberculose.....	121-9	59-4	22-8	117-2 ⁸	95-9	28-8	108-5	66-9 ⁷	79-3	122-6	71-6
001, 002	pulmonaire.....	117-5	55-8	20-7	115-5	92-7	¹⁰	107-7	47-2	71-8	109-8	57-9
003-019	non pulmonaire.....	4-4	23-6	1-7	1-1	3-2	¹⁰	0-9	15-1	7-6	12-8	3-8
040, 041	Typhoïde et paratyphoïde.....	4-4	—	0-3	5-8	6-9	1-0	—	1-3	1-8	2-7	3-1

¹ Déclaration facultative à Terre-Neuve et au Nouveau-Brunswick. ² Déclaration facultative à Terre-Neuve. ³ Déclaration facultative en Ile-du-Prince-Édouard et au Nouveau-Brunswick. ⁴ Déclaration facultative à Terre-Neuve et en Alberta. ⁵ Les autres maladies vénériennes comprennent le chancre, le granulome inguinal et la lymphogranulomatose inguinale. ⁶ Déclaration facultative au Nouveau-Brunswick et au Manitoba. ⁷ Comprend les cas de maux de gorge septiques. ⁸ Comprend 3 cas dont la forme n'a pas été indiquée. ⁹ Comprend 40 cas dont la forme n'a pas été indiquée. ¹⁰ Genre non indiqué. ¹¹ D'après les estimations officielles de la population (voir page 140).

Section 4.—Statistique des hôpitaux*

La présente section donne un bref aperçu de la situation hospitalière du Canada. Pour les fins de la statistique, les hôpitaux sont divisés en trois grandes classes: hôpitaux, institutions pour tuberculeux et institutions pour maladies mentales. Les maladies mentales et la tuberculose constituant des problèmes de santé publique de grande importance, la statistique des hôpitaux où l'on soigne ces maladies est établie séparément de celle des autres hôpitaux. Les hôpitaux, sauf les institutions pour tuberculeux et celles pour maladies mentales, sont classés d'après leur régime d'admission; soit les hôpitaux publics, privés ou fédéraux. Les hôpitaux publics sont de plus divisés en hôpitaux "généraux" et hôpitaux "spéciaux". On dresse donc la statistique de cinq catégories d'hôpitaux: publics, privés, fédéraux, pour maladies mentales et de tuberculeux.

Le nombre total des hôpitaux qui font rapport, par classe de propriétaire et par province, paraît au tableau 4. Le tableau 5 indique le nombre des hôpitaux publics qui font rapport, par genre de services. Le tableau 6 indique la capacité des hôpitaux faisant rapport et le tableau 7 présente une statistique sommaire des hôpitaux faisant rapport, publics et privés, pour une période de cinq ans.

* Rédigé à la Section des institutions de la Division de la santé et du bien-être (Bureau fédéral de la statistique).

† On trouvera des renseignements supplémentaires dans les publications du B.F.S.: *Rapport annuel des hôpitaux, 1952*, vols. I et II; *Institutions pour maladies mentales, 1952*; *Institutions de tuberculeux, 1952*.